

1838, au Lycée de Lyon, où il suivit le cours de philosophie de M. l'abbé Noirot.

Admis à l'Ecole normale supérieure, en 1839, il débuta dans l'enseignement, comme professeur au collège de Saint-Etienne, en 1842, avant d'aller enseigner la rhétorique au lycée de Dijon.

Après avoir été reçu docteur ès lettres, en Sorbonne, en 1850, M. Bonnel fut nommé au Lycée de Lyon, où pendant trente-quatre ans, il enseigna successivement la troisième, la seconde et la rhétorique.

M. Bonnel était non seulement un lettré délicat et d'un haut mérite ; il se distinguait aussi par ses vues larges et élevées ; il fit ainsi partie du petit groupe de professeurs de l'Université, qui organisèrent des cours publics pour les jeunes filles, au Palais Saint-Pierre, pendant les quatre années qui précédèrent la création du Lycée de filles.

En 1884, M. Bonnel, indigné de la suppression du jury mixte, quitta l'Université de l'Etat pour entrer à l'Université catholique, à laquelle il a apporté un concours dévoué pendant dix ans.

M. Bonnel était officier d'instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur. Il était membre de la Société d'éducation, dont il a présidé les travaux pendant plusieurs années, avec une grande distinction.

Ses funérailles ont eu lieu, à l'église d'Ainay, le dimanche 11 novembre, au milieu d'un grand concours d'assistants. Mais il était, avant tout, un chrétien modeste, et, d'après ses désirs, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

Nous donnons ci-après, la liste des publications qui lui sont dues et qui constituent, sans exception, des œuvres sérieuses et dignes de la plus haute estime.